



**Journée d'accueil des Internes Le Mardi 2 Mai 2023**

**Présentation des gardes et astreintes**

**Dr Mizon et Dr Cixous**



# Cadre réglementaire :



**L'interne bénéficie d'un repos de sécurité immédiatement après chaque garde et à l'issue du dernier déplacement survenu pendant une période d'astreinte.**

**Le repos de sécurité après le dernier déplacement est de 11h.**

# RÉPARTITION

# DES GARDES

## Le Mardi 2 Mai 2023



# Quand et pourquoi vous pouvez être appelé:

Quand ?	Qui ?	Pourquoi ?
7j/7 avant 23H	SSR 1 et 2 Poste : 8144	Urgences, Cardiologie (6N), Médecine (5N) et Gastro entérologie (plateau 3)
7j/7 avant 23H	SSR 3 Poste : 8143	Pédiatrie, Pneumologie (6S), Diabétologie (5S) et Court séjour (Plateau 2)
Les soirs de semaine avant 23H	Poste: 9	Chef des soins Intensifs
Les soirs de semaine avant 23H	Poste : 8145	MCO et SSR
Samedi et Dimanche Avant 23H	Poste: 8145	Interne soins externes

# Fonctionnement des gardes aux urgences adultes et filière pédiatrique:



## Semaine

2 internes de garde  
(Périmètre : urgences adultes et  
pédiatrie étages)

## Week-end

2 internes de garde 24h  
(Périmètre : urgences adultes et  
pédiatrie étages)  
1 demi-garde aux urgences  
de 12h30 à 23h le samedi et  
de 11h-23h le dimanche

**Participants : les internes en médecine interne, en Gastro, en SISC, en cardiologie, en Endocrinologie, en pédiatrie, aux urgences, aux SSR, aux CSG, aux en Pneumologie et en radiologie 1er Semestre ainsi que les FFI présents.**

# Changement de gardes et astreintes :



L'interne inscrit reste responsable de sa garde/astreinte et doit en conséquence trouver son remplaçant.

## Toujours prévenir la DAMIC



par téléphone sur le poste 7576 ou 7828

puis envoyer obligatoirement un mail en mettant en copie l'interne qui reprend la garde/astreinte à l'adresse :

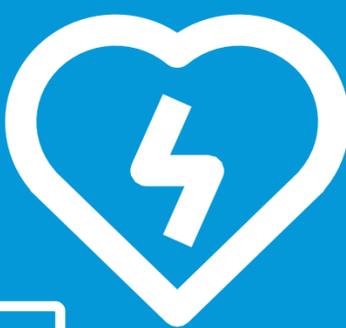
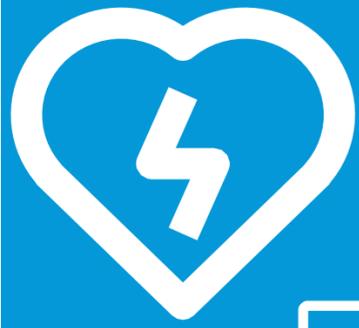


[damic@ghsc.fr](mailto:damic@ghsc.fr)

**En cas d'empêchement impérieux à assurer la garde: prévenir le standard, le service de garde et la DAMIC**



03.20.62.75.76 ou 03.61.76.78.28



# PROCÉDURE 1515

**En cas d'arrêt Cardio-vasculaire d'un patient sur les sites MCO, SSR et La Source (Bâtiment Administratif + crèche) durant votre garde :**

**L'infirmier(e) doit contacter le 1515.**

**L'IDE des soins contactera ensuite soit le médecin des soins soit l'anesthésiste suivant la procédure.**

# Les chambres de gardes :

LIEU	PERSONNES CONCERNEES
<b>7<sup>ème</sup> étage</b>	EXTERNE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
	INTERNE URGENCES
	INTERNE URGENCES
	EXTERNE
<b>MCO: 1<sup>er</sup> étage</b>	SENIOR PEDIATRIE
	SENIOR GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
<b>PRATZ : 1<sup>er</sup> étage</b>	INTERNE GYNECOLOGIE
<b>REZ DE CHAUSSEE: Secteur des Urgences</b>	SENIOR ANESTHESISTE
	SENIOR SI/SC
	SENIOR URGENCES



Les chambres des internes sont toutes fermées à clés. Les clés sont disponibles au standard. Un registre devra être signé à chaque fois qu'une clé de chambre sera retirée.

**MERCI POUR**

**VOTRE**

**ATTENTION !**